

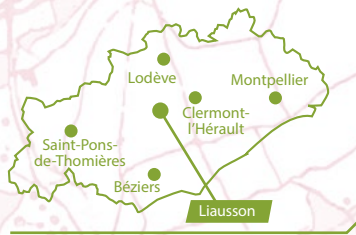


- 1 Du parking, rejoindre le bord du lac ; aller à gauche sur 100 m. Quitter le chemin et monter à gauche. Rejoindre une piste, monter à travers les vignes. Plus haut, rejoindre la D 156.
 - 2 Tourner à droite puis emprunter de suite à gauche le chemin de Lacan, bordé de platanes. Plus loin, laisser le château de la Marguerite à gauche et poursuivre sur la piste en terre. A la fourche, aller à gauche. Passer entre deux vignes bordées d'un mur de pierre. Dépasser le captage et, par l'ancien chemin muletier, monter jusqu'au col de Portes en ignorant les autres embranchements.
 - 3 Au col (jonction avec le PR du cirque de Mourèze, circuits communs sur la crête jusqu'au point 4), laisser à droite le sentier qui conduit à la crête des Lousses et le chemin forestier en face qui mène à Mourèze pour suivre le sentier à gauche. Il gravit la montagne de Liausson. Continuer à gauche par la ligne de crêtes et atteindre les ruines de l'ermitage (🏰) de Saint-Jean-d'Aureillan (📍 panorama circulaire) avant d'atteindre l'extrémité de la crête.
 - 4 Le sentier descend à travers un bois de chênes verts. Ignorer les sentiers sur la droite qui descendent à Mourèze. Après deux lacets, retrouver la crête et la suivre avant de basculer sur le versant nord. Laisser un ravin et la grotte de Liausson à droite et continuer la descente par le sentier qui ramène à Liausson. Suivre la route principale sur quelques mètres, passer les lavoirs et la mairie.
- Retour au point 2. Tourner à droite chemin du Galant. Descendre et regagner le parking.



Ce circuit, accessible à tous, offre une vue panoramique tout en couleurs : le bleu du lac, les « ruffes » rouges, le jaune des genêts, la mosaïque des vignes. Le regard s'arrête aussi sur les formes fantomatiques du cirque de Mourèze.

DESTINATION TOURISTIQUE CŒUR D'HERAULT



- ◆ Liausson, à 48 km à l'ouest de Montpellier par les N 109, A 750, D 908 (à Saint-André-de-Sangonis), D 156E4 (à Clermont-l'Hérault) et D 156.
- ◆ **P** (GPS : N 43°38'35.8" – E 3°22'17.75") rives de Liausson.

RECOMMANDATIONS



- > Prévoir une réserve d'eau par personne / *Provide a water reserve per person.*
- > Se protéger du soleil ou du froid selon les saisons / *Protect yourself from the sun or the cold depending on the seasons*
- > En période de chasse, se renseigner auprès de la mairie / *In hunting season, inquire at the town hall*
- > Respecter le milieu naturel / *Respect the natural environment*
- > Refermer les clôtures / *Close the fences*
- > Respecter les propriétés privées, les exploitations et les autres usagers des espaces traversés / *Respect the private properties, the farms and other users of spaces crossed*
- > Ne pas déranger les troupeaux. En présence de chiens de protection, s'arrêter et garder son calme le temps qu'ils vous identifient / *Don't disturb the flocks. If you come across guard dogs, stop your progression and stay calm. They need time to identify you*

INFOS

- ◆ Office de tourisme Destination Salagou Cœur d'Hérault
04 67 96 23 86, www.destination-salagou.fr
- ◆ Communauté de Communes Salagou Cœur d'Hérault
04 67 88 95 50, www.cc-clermontais.fr
- ◆ Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault
04 67 67 41 15



Itinéraire aménagé, entretenu et balisé par le Conseil Départemental de l'Hérault avec l'appui technique du Comité Départemental de la randonnée pédestre de l'Hérault. Le nom Fiche Rando Hérault® est une marque déposée : nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation du Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Hérault.

Le mont Liausson

Liausson

Fiche

RANDONNATEUR



L'œnotour de l'Hérault
par le Mont Liausson



8km

3h30

moyen

Papier issu de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Conception : CDRPA, Nicolas Vincent Éditions / Texte et photos : CDRPA, G. Souche, Electronibres / Impression : Impact / 2024





SURICATE
 TOUS LES PROBLÈMES DES SPORTS DE NATURE
 SIGNALER UN PROBLÈME
 sentinelles.sportsdenature.fr

DONNÉES IGN
 carte au 1 : 25 000
 n° 2643 OT © IGN
 copie et reproduction interdite

Informations détaillées
 et trace GPS
 téléchargeable sur
herault-tourisme.fr

LÉGENDE DE LA CARTE

- Tracé de l'itinéraire
- Accès
- Repères chiffrés
- Parking
- Prudence
- À voir
- Point de vue

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

CODE DE BALISAGE

DIFFICULTÉS :
 > montée raide du col de Portes au sommet de la montagne de Liausson. Circuit connecté avec le PR de Mourèze (bien suivre les indications sur les poteaux signalétiques), descente glissante par temps de pluie entre 4 et le village. **Numéro de secours : 112**

L'ERMITAGE SAINT-JEAN-D'AUREILHAN

Le premier ermite mentionné dans les textes en 1183 s'appelait Enjalbert. Il vivait dans des grottes, nombreuses sur ce massif. En 1232, débuta la construction de l'ermitage. Vers 1254, deux religieux, s'ajoutèrent aux deux premiers fondateurs. À cette date vivaient 4 ermites, 3 prêtres et un laïc, Ponce Gazel. Ce dernier était attristé de la vie qu'il menait au village. Il décida de se retirer du monde pour vivre en ermite. Des habitants allaient le voir, d'autres voulaient devenir ses disciples et vivre comme lui. Ce fut le commencement d'une communauté religieuse retirée du monde. Cet ermitage resta longtemps un lieu de retraite et de prière. Il prit le nom de Saint-Jean par rapport à l'ordre des chevaliers de Saint-de-Jérusalem de Nébian mais aussi parce que l'oratoire aurait été dédié à Saint-Jean l'évangéliste.



FAUNE ET FLORE

La vallée du Salagou et le cirque de Mourèze sont classés « zone Natura 2000 ». La mosaïque de paysages compte une grande diversité d'habitats accueillant un grand nombre d'espèces végétales et animales, dont 21 espèces d'oiseaux protégés au niveau européen : le grand-duc d'Europe, l'aigle de Bonelli, le bruant ortolan, la fauvette pitchou... On peut y découvrir d'autres espèces animales plus communes comme le lézard ocellé, la couleuvre de Montpellier, la rainette méridionale, le hibou petit-duc scops, la huppe fasciée...

Parmi les plantes, remarquez le genêt d'Espagne avec ses belles fleurs jaunes odorantes. Autrefois, ses fibres étaient utilisées pour tisser une toile très solide dans laquelle étaient taillés les draps, les torchons, les nappes.

En bordure du lac, des roselières, véritables viviers pour la faune et la flore, s'élancent face aux peupliers, saules, frênes, et iris d'eau.

Dans l'eau, carpes, brochets, sandres, perches, brèmes, gardons, écrevisses américaines et petits coquillages, ont été pour la plupart introduits par l'homme.

Parmi les oiseaux se trouvent : le grèbe huppé qui y vit toute l'année, la rousserolle turdoïde qui revient du Gabon en mai pour nicher, le grand cormoran qui vient du nord pour passer l'hiver, les goélands, les mouettes, les hérons, les foulques, les poules d'eau...

L'HISTOIRE DE LIAUSSON

Les Celtes installés sur les hauteurs du Mont Liausson, sont à l'origine du village. La seigneurie de Liausson a longtemps été dépendante de la seigneurie de Clermont-l'Hérault et de ses seigneurs de Guilhem. En 1263, Bérenger III de Guilhem vend la seigneurie de Liausson au commandeur Hospitalier de Nébian. Le village s'est édifié autour d'un ancien château, aujourd'hui église. Liausson se compose également de hameaux : la Grange Montagne autour d'une ancienne ferme du XVII^e siècle et le hameau de la Marguerite avec le château du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, ce paisible village de 120 habitants vit à l'heure du tourisme et de la viticulture.

À VOIR

- ◆ La montagne de Liausson
- ◆ Les rochers ruiniformes du cirque de Mourèze (rocher des Orgues et de Miel Blanc)
- ◆ Les ruines de l'ermitage Saint-Jean-d'Aureillan (panorama circulaire)

À DÉGUSTER

- ◆ Dégustation des vins du territoire ainsi que des olives et fromages locaux
- ◆ Miel et viande bovine provenant directement du Clermontais

À VISITER

- ◆ Lac du Salagou
- ◆ Mourèze : cirque et village médiéval
- ◆ Autres villages autour du lac du Salagou
- ◆ Villeneuveville : ancienne manufacture royale de draps
- ◆ Clermont-l'Hérault : église Saint-Paul, château